



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS D'ALBAN

AGENDA 21 LOCAL DES MONTS D'ALBAN

DOSSIER DE PRESENTATION fiches liées à la biodiversité

Janvier 2008

1. Gestion des vallées et des milieux humides

Dates de mise en route

En cours - Fin prévue 2012

Contexte et enjeux

Les vallées des Monts d'Alban ont été délaissées au cours des 50 dernières années au profit des plateaux plus accessibles. Pentes et fonds de vallée sont sous utilisés, en friche ou achetés pour « placements forestiers ». Cette déprise constitue plusieurs enjeux : perte de prairies et de bons pacages d'été, d'attractivité paysagère par fermeture de l'espace, de biodiversité, de débit et qualité des rivières.

Objectifs

1. Préserver la qualité des habitats naturels (prairies humides, etc.)
2. Eviter la fermeture de l'espace et conforter l'attractivité paysagère (conserver au moins 80% des milieux ouverts de 2003)
3. Améliorer l'efficacité économique et environnementale de l'exploitation des fonds de vallée et mieux maîtriser le foncier
4. Préserver ou rétablir la qualité de l'eau et les débits du Dadou, et favoriser la régularité de l'écoulement de l'eau.

Indicateurs

- Linéaires de rivières restaurés ou entretenus
- Ha contractualisés pour l'entretien et l'aménagement par les agriculteurs

Description - Contenu

1. Gestion des prairies humides

- Contrats pour l'aménagement des prairies humides
- Animation et sensibilisation des agriculteurs pour la gestion des prairies humides et la préservation de la biodiversité : accompagnement technique ; mesures de restauration/entretien de parcelles ; restructuration foncière

2. Restauration et entretien des rivières

- Programme de restauration/entretien des ripisylves et des berges
- Poursuite de l'animation pour la restauration des cours d'eau : chantier pilote de l'Oulas ; extension de la démarche sur l'ensemble du territoire

3. Maîtrise de la progression de la friche : prestations ou équipements spécifiques pour les zones difficiles d'accès (grandes pentes, etc.)

Pilotage : CCMA (pilotage général), ATASEA (animation et contrats MAE) et Syndicat mixte (travaux de rivières)

Partenaires :

Financeurs : Agence de l'Eau, Conseil Général du Tarn, Conseil Régional Midi-Pyrénées, CCMA et Communes, Syndicat du Dadou

Autres : CC du Montredonnais et des Vals et Plateaux des Monts Lacaune, DDAF, Espaces Naturels Midi-Pyrénées, DIREN, ARPE, Arbres et Paysages, GVA d'Alban, syndicats agricoles, Chambre d'Agriculture, Fédération des pêcheurs, Conseil Supérieur de la Pêche, Syndicat Mixte de Rivières Thoré Agout, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou, AAPPMA

Budget :

Temps d'animation fourni par ATASEA, CATER, Syndicat mixte, CCMA, Programmes annuels d'investissement et d'aide (MAE)

2. Plan de Développement de Massif forestier et sensibilisation à la gestion forestière durable

Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : 2011

Contexte et enjeux

La forêt privée des Monts d'Alban est de moins en moins exploitée, faute de gestion forestière due au morcellement (près de 2000 propriétaires), à l'enclavement et aux problèmes de desserte routière. Cela constitue un double enjeu : danger pour la forêt et perte pour l'économie et l'activité locales.

La mobilisation des propriétaires nécessite une forte sensibilisation et une information étendue sur la gestion durable.

Objectifs

Apporter dans le cadre du Plan de Développement de Massif et en s'appuyant sur le CRPF et ses partenaires locaux, un service adapté aux propriétaires forestiers avec pour objectifs :

1. Identifier des zones forestières intéressantes dans lesquelles existent des possibilités de desserte liées à des voies publiques
2. Faire gérer 2/3 des espaces boisés dans les 10 prochaines années et multiplier par 4 les quantités prélevées de produits forestiers

Indicateurs

- Nombre de participants aux différentes opérations d'information et de sensibilisation
- Nombres de documents de gestion durable et d'adhésions à PEFC
- Augmentation du nombre de m3 de produits forestiers mobilisés
- Augmentation du nombre de communes impliquées dans la gestion forestière (voirie, travaux d'aménagement, etc.)

Description - Contenu

- Etablissement concerté d'une carte d'identité forestière des Monts d'Alban prenant en compte les aspects environnementaux
- Sensibilisation des propriétaires à la gestion forestière durable :
 - Diffusion de documents de sensibilisation : guides, code de bonnes pratiques, incitation à la rédaction de Plans Simples de Gestion Volontaire, promotion de la certification PEFC, etc.
 - Organisation et animation de journées de démonstration, visites forestières par secteur, réunions locales
- Séances d'information et/ou formation à la gestion forestière - Encouragement à la rédaction de document de gestion durable
- Encadrement des projets forestiers des propriétaires – Encouragement au regroupement – Appui technique à la mobilisation

Pilotage : CRPF Midi-Pyrénées

Partenaires :

Coopérative forestière FORESTARN, syndicat de propriétaires forestiers et filière bois locale, DDAF, Collectivités,

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
CRPF MIDI-PYRENEES	80 000	Europe et Région	75 000
PARTENAIRES TECHNIQUES	70 000	Etat, CG, organismes forestiers et CCMA	75 000

3. Valoriser les ressources forestières et locales

Dates de mise en route

Janvier 2008

Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban disposent d'un potentiel très peu exploité de taillis et forêts (36% du territoire). La CCMA a choisi de le valoriser, en partenariat notamment avec le Sud du Pays de l'Albigeois et des Bastides, dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) visant à :

- Développer la filière bois-énergie (bûches et plaquettes)
- Bâter un pôle « ossature bois et construction »
- Revaloriser et gérer les espaces forestiers (50%)

Objectifs

1. Engager une dynamique économique autour de la valorisation des ressources locales sur les marchés de proximité, notamment le développement du bois énergie et de l'ossature bois
2. Promouvoir les démarches locales de développement durable, qui mobilisent tous les acteurs de la filière bois et privilégient les partenariats entre collectivités et entreprises
3. Fédérer les entreprises et les organismes publics de la filière bois

Indicateurs

- Nombre d'entreprises accompagnées par la Chambre des Métiers dans la filière bois
- Nombre de projets des collectivités utilisant du bois dans les constructions ou aménagements
- Nombre de particuliers accompagnés pour des projets de chauffage bois, de bardage ou d'ossature bois

Description - Contenu

- Mise en œuvre des actions programmées dans le PER
- Accompagnement par la Chambre des Métiers des entreprises existantes et de tous les opérateurs professionnels pour étudier leurs possibilités de développement
- Engagement des collectivités à utiliser du bois dans les constructions et les aménagements
- Développer la filière plaquettes bois : mise en place de réseaux de chaleur au bois (cf. action n°10), etc.
- Accompagnement technique des particuliers pour l'installation de chauffages bois, de bardages, et d'ossatures bois

Pilotage : CCMA et Chambre des Métiers

Partenaires :

Pays de l'Albigeois et des Bastides, membres du comité de pilotage du PER (maîtres d'ouvrage d'opérations PER, financeurs, représentants des territoires concernés, Pays, DDAF, etc.)

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements : (PER pour mémoire)	1 485 650	Investissements : Etat (PER) :	420 000
		Autre (CG81, CRMP, etc.)	130 675
		Autofinancement	934 975
Fonctionnement : Animation	temps	Fonctionnement : CCMA	temps
		Chambre des Métiers	temps

4. Conserver de la terre pour nos enfants

Dates de mise en route

Juin 2008

Contexte et enjeux

Les sols des Monts d'Alban, le plus souvent légers, assez superficiels et toujours avec du relief, sont particulièrement fragiles à l'érosion et aux pollutions chimiques. Certaines techniques culturales font peser des risques sur eux. La percolation est rapide dans ces sols et expose à des teneurs élevées notamment en nitrates les ressources en eau des Monts d'Alban qui alimentent de nombreux captages et le barrage de Rassisse qui alimente 50 000 personnes.

Objectifs

1. Redonner l'importance qu'elle mérite à la ressource sol, insuffisamment connue, observée, préservée
2. Limiter les labours et les opérations culturales pour réduire les risques d'érosion (mais aussi la consommation d'énergie)
3. Ramener toutes les nappes souterraines à moins de 40 mg de nitrates d'ici 10 ans et éviter toutes teneurs en pesticides

Indicateurs

- Nombre de stagiaires participant aux formations « bouts de champs »

Description - Contenu

1. Sensibilisation, formation et appui technique/sol & travaux culturaux
 - Présentation des enjeux et annonces des actions de formations en quelques minutes lors de réunions d'agriculteurs
 - Mise en place de formations de terrain : « bouts de champs »
 - Distribution de plaquettes recensant les enjeux et les conseils
2. Reconstitution du bocage (voir action 7) et bandes enherbées en bordures de routes et petits ruisseaux.
3. Action pilote « ZAP » (zone d'action prioritaire) pour impliquer les agriculteurs et les accompagner dans les changements à opérer
4. Réflexion sur l'avenir de notre ressource « sol et espace » dans le cadre d'un PADD (projet d'aménagement et de développement durables) intercommunal pour la préparation de PLU (plans locaux d'urbanisme)

Pilotage : Chambre d'Agriculture du Tarn et CCMA

Partenaires :

Agence de l'eau, Syndicats et Collectivités distribuant de l'eau, Communes, Arbres et Paysages Tarnais

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement : Animation Communication	temps temps	Fonctionnement : Chambre d'Agriculture CCMA	temps temps

5. Préserver la vie du sol et des hommes

Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : mi 2009

Contexte et enjeux

Les produits polluants notamment phytosanitaires, utilisés par les particuliers ou pour les espaces collectifs sont sources de pollutions diffuses mais leur impact sur la qualité d'un cours d'eau donné est souvent mal connu. Les enjeux en la matière sont pourtant considérables : il s'agit du bon état chimique et écologique des cours d'eau et de la santé publique sur le territoire.

Objectifs

Créer une dynamique générale vers la limitation ou la suppression de l'usage des produits phytosanitaires :

1. Connaître la situation des rivières et des usages des collectivités et des particuliers en matière de phytosanitaires
2. Mobiliser et informer les différents acteurs
3. Accompagner le changement des pratiques, en visant notamment la diminution de 50 % des consommations des collectivités.

Indicateurs

- Évolution des dépenses des communes en produits phytosanitaires
- Nombre de participants aux formations et réunions de sensibilisation
- Nombre de bidons collectés
- Traces de produits phytosanitaires dans les cours d'eau

Description - Contenu

1. Etat des lieux, identification d'indicateurs et mise en place de suivi :
 - des cours d'eau concernés ou d'un bassin versant pilote (couvert par le contrat de rivière Tarn)
 - des pratiques de traitements phytosanitaires (particuliers, espaces collectifs) : enquête auprès de communes et des revendeurs
2. Information/sensibilisation des particuliers, revendeurs, collectivités, élus, techniciens sur les risques liés aux produits phytosanitaires, et les pratiques raisonnées et les techniques et produits alternatifs
3. Mise en place d'actions locales visant la réduction des masses et de la toxicité des traitements, et adoption des bonnes pratiques :
 - Expérimentation d'une démarche « 0 phyto »
 - Collecte de bidons usagés chez les revendeurs
 - Faisabilité d'un concours ou d'un label sur les bonnes pratiques.

Pilotage : CCMA (chef de file), Contrat de rivière Tarn (état des lieux), Pays de l'Albigeois (pratiques), Chambre d'agriculture, SAGE Agout (formation), collectivités (information), revendeurs (collecte bidons)

Autres Partenaires :

Association des Maires 81, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), CPIE, ...

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Achat d'1 désherbeur thermique	6 000	CCMA et communes	6 000
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
État des lieux	temps	Pays	temps
Diagnostic des pratiques	temps	Contrat de rivières	temps
Animation	temps	Assoc. des maires, CNFPT, CPIE	temps
Formation	temps	CCMA	temps

6. Promouvoir une gestion économe de l'eau

Dates de mise en route

Mi 2008 – Fin prévue 2013

Contexte et enjeux

Les ressources en eau sont omniprésentes aux Monts d'Alban, mais elles sont superficielles et fragilisées par la sécheresse. La gestion quantitative de cette ressource constitue un enjeu essentiel qui dépasse les limites du territoire, dont l'importance est soulignée par les évolutions climatiques (augmentation de la fréquence des périodes de sécheresse, déficit en eau).

Objectifs

1. Diminuer les consommations d'eau (économies d'eau) des différents usagers (particuliers, collectivités, professionnels, agriculteurs) et améliorer l'efficacité des réseaux d'AEP (alimentation en eau potable)
2. Développer des stockages d'eau circulante à usage domestique (toitures) et professionnels ou collectifs (petites retenues),
3. Ajuster la pression des prélèvements sur les ressources fragiles

Indicateurs

- Évolution des prélèvements et des consommations d'eau
- Nombre de participants aux réunions de sensibilisation / information / formation
- Nombre d'installations de récupération des eaux pluviales sur le territoire

Description - Contenu

1. Etat des lieux des consommations des différents usagers à partir des données disponibles auprès des acteurs de l'eau
2. Sensibilisation/information/formation des usagers (particuliers, collectivités, agriculteurs, acteurs de l'urbanisme) sur le caractère précieux de l'eau, sa gestion et les gestes pour l'économiser
3. Diminution et ajustement des prélèvements sur les ressources fragiles et constitution de stockages alternatifs :
 - Réserve de certaines ressources pour les usages prioritaires
 - Collecte des eaux de pluie, pour limiter la consommation d'eau potable aux usages nobles
 - Encouragement et encadrement du développement, selon les conclusions du PGE du Tarn, de citernes individuelles et/ou petites retenues collinaires.

Pilotage : CCMA

Partenaires :

Contrat de rivière Tarn, SAGE Agout, DDAF, Agence de l'eau, Pays de l'Albigeois et des Bastides, Association des maires 81, CNFPT, CPIE, ARPE, Chambre d'Agriculture, syndicats AEP/sociétés fermières, ...

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
État des lieux	temps	Contrat de rivière Tarn	5 000
Animation	temps	SAGE Agout	temps
Formation	temps	CCMA, Pays, Assoc. des maires,	
Interventions pédagogiques	5 000	CNFPT, CPIE, ARPE, Cd'Agri., Syndicats AEP	

7. Sauvegarder et restaurer le bocage

Dates de mise en route

Automne 2007 – Fin prévue : 2012

Contexte et enjeux

Une majeure partie du bocage sur les plateaux des Monts d'Alban a disparu en 50 ans. Les problèmes actuels de vent, sécheresse, érosion viennent rappeler les enjeux liés au bocage : réduction des méfaits du vent sur les cultures et les animaux ; production de bois de chauffage ; développement de la biodiversité ; harmonie paysagère des plateaux et intégration des bâtiments agricoles et nouvelles constructions ; réappropriation d'un patrimoine traditionnel.

Objectifs

1. Conserver le patrimoine bocager existant
2. Réajuster la trame bocagère sur les plateaux en 10 ans
3. Mobiliser l'ensemble de la population, en commençant par les enfants, pour mettre en œuvre les travaux d'entretien et de replantation avec pour objectif que 50% des aménagements soient réalisés avec des essences locales

Indicateurs

- Nombre de personnes sensibilisées (présence aux réunions d'information + nombre de brochures diffusées)
- Nombre de plants (ou mètres linéaires) plantés.

Description - Contenu

1. Sensibilisation et accompagnement

- Etude sur l'état du bocage, préalable à un plan de gestion du bocage à intégrer à un PLU intercommunal, et identification de sites
- Réalisation et diffusion d'une petite brochure sur la haie champêtre
- Réunions d'information sur haies champêtres et arbres isolés
- Animation pédagogique dans le cadre du Réseau des Ecoles Rurales

2. Plantation (15 km de haies champêtres en 5 ans)

- Mise à disposition des collectivités de plants locaux champêtres (2000 plants pour la première campagne)
- Programme annuel d'Arbres et Paysages Tarnais

3. Entretien du bocage : inviter les CUMA ou entreprises à acheter un lamier en vue de prestations de services aux communes et à la CCMA

Pilotage : Arbres et Paysages Tarnais (sensibilisation, plantation) et CCMA (étude, animation RER, lamier)

Partenaires : ATASEA, CPIE, Communes

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
-édition et diffusion brochure	1 000	-Région (30 %), Arbres Paysages	1 000
-programme plantation	79 100	-Région, CG, Fédération des chasseurs, propriétaires	66 100
-programme réhabilitation bocage (achat lamier)	15 000	- communes et CCMA	13 000
		- partenaire(s) à définir	15 000
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
-conception brochure	1 000	-CCMA	3 350
-ingénierie plantation	15 750	-Région, Département, Europe	13 400
-Volet étude	16 400		

11. Installation de jeunes agriculteurs et lutte contre la déprise agricole (politique foncière et d'installation)

Dates de mise en route
2008 – Fin prévue : 2013

Contexte et enjeux

Déprise agricole et installation de jeunes agriculteurs sont liées. L'accélération de la déprise agricole et la grande difficulté pour les exploitations familiales de financer leur transmission menacent l'agriculture sur les Monts d'Alban.

Objectifs

Impliquer les collectivités et les Organisations Professionnelles Agricoles dans une politique foncière et d'installation :

1. Préserver le foncier agricole et faciliter le regroupement parcellaire
2. Constituer des réserves foncières, des bâtiments agricoles relais et faciliter les logements pour les agriculteurs
3. Encourager les regroupements d'exploitations pour être moins esclave de l'élevage

Indicateurs

- Nombre de dossiers réalisés pour le regroupement parcellaire
- Nombre de cédants reçus en journées d'information à l'accueil d'un associé en société
- Nombre de formation des cédants à l'accueil d'un associé / nombre de cédants reçus
- Taux de participation aux journées cédants-repreneurs

Description - Contenu

1. Foncier agricole et regroupement parcellaire : animation locale pour identifier les sites potentiels d'installation
2. Réserves foncières, bâtiments agricoles relais et logements : implication des collectivités et de la SAFER pour mobiliser le foncier (sièges d'exploitation et terrains) et faciliter le logement (locatif, ...)
3. Regroupements d'exploitations pour être moins esclave de l'élevage - inscription dans les démarches départementales de :
 - 3.1 Promotion de l'agriculture de groupe :
 - Volet promotion des installations en société : bulletins d'offres, guide spécifique, journées d'information à l'accueil d'un associé
 - Volet appui à l'installation sociétaire : formations, rencontres
 - 3.2 Mise en relation cédants-repreneurs : organisation de rencontres entre candidats à l'installation et cédants inscrits au RDI (Répertoire Départemental à l'installation)

Pilotage : CCMA et ADASEA

Partenaires : ATASEA (coordination et animation), Jeunes agriculteurs, SAFALT, Chambre d'Agriculture, Association Tarnaise pour une Agriculture de Groupe (ATAG)

Budget année 1 :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
1 :	f(D ^{de})	1 : Conseil général	f(D ^{de})
3.1 : 3 jours X 2 sessions sur les 6 ans (2 j de préparation 1 j de réalisation) + bulletin d'offres sociétaires (1/an pendant 6 ans)	2 700	3 : Cofinancement Europe / Etat / Région en cours de négociation (subvention Massif central)	6 600
3.2 : 3 jours X 2 sessions en 6 ans (2 j préparation 1 j réalisation)	1 200		
	2 700		

12. Transformation et valorisation des matières premières agricoles locales

Dates de mise en route
Printemps 2008

Contexte et enjeux

Avec le développement des marchés de proximité, des circuits courts, de la demande des produits bio ou raisonnés, de l'accroissement prévisible des aliments « végétaux », l'agriculture des Monts d'Alban a une nouvelle carte à jouer.

L'adaptation de l'offre locale à ces nouvelles attentes peut permettre de conforter le secteur agricole, notamment les jeunes agriculteurs, grâce à la diversification des activités et la réappropriation d'une partie de la valeur ajoutée générée par l'industrie agroalimentaire hors du territoire.

Objectifs

1. Favoriser l'abattage et la transformation des produits à proximité des lieux de production
2. Apporter un appui technico économique et une aide à la concrétisation d'un projet
3. Favoriser les échanges entre producteurs et commerçants,
4. Expérimenter et adapter de nouvelles productions végétales.

Indicateurs

- Nombre de producteurs nouveaux dans ce type de démarche et de commerçants artisans qui jouent le jeu
- Évolution de la valeur ajoutée des agriculteurs volontaires
- Nombre de projets innovants lancés

Description - Contenu

1. Abattage et transformation : mise en place d'abattoirs et ateliers de transformation individuels ou collectifs (enquêtes et réunions)
2. Appui technico-économique
 - Réception des porteurs de projet et suivi jusqu'à leur installation
 - Sélection de projets innovants applicables sur les Monts d'Alban et présentation de ces projets aux agriculteurs locaux
 - Expérimentation/adoption d'activités végétales (pommes de terre, crucifères, protéagineux, maraichage, ..) et fruitières (pommiers hautes tiges) pour les marchés locaux ou la transformation (jus de fruits), en lien avec un conservatoire des espèces et variétés
 - Soutien aux projets d'agriculture biologique ou raisonnée
3. Mise en relation entre commerçants, artisans et producteurs : réunions de mise en relation (en lien avec l'action 18)

Pilotage : Chambre d'Agriculture

Partenaires : CCMA, Chambre des Métiers, Chambre du Commerce et de l'Industrie

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
Animation	temps	Chambres consulaires	temps
Expertise	temps	CCMA	temps
Communication	temps		

13. Limitation des intrants dans l'agriculture

Dates de mise en route

Janvier 2008

Contexte et enjeux

La question environnementale est un vecteur d'économies pour l'entreprise lorsqu'elle amène une réduction des intrants ou la valorisation optimale des matières organiques. Mais elle est surtout un thème incontournable pour la survie/ santé des exploitations compte tenu de l'évolution des réglementations, l'augmentation du nombre d'aides soumises à l'éco-conditionnalité et les changements climatiques qui commencent à avoir un impact sur les productions.

Objectifs

1. Identifier les marges de progrès sur l'exploitation
2. Améliorer la fertilisation et optimiser l'emploi des « engrais de ferme »,
3. Limiter l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement par la gestion des déchets,
4. Limiter la consommation d'eau,
5. Engager une réflexion sur l'efficacité des différents systèmes d'exploitation.

Indicateurs

- Nombre de participants aux formations
- Quantité de déchets collectés, par type de déchet

Description - Contenu

1. Formations sur l'analyse et la comparaison de critères technico-économiques tels que la marge brute ou les coûts alimentaires
2. Formations sur la gestion et l'optimisation de la fertilisation minérale et organique. Organisation de réunions « bout de champ » sur la fertilisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires
3. Soutien des actions déjà conduites sur la CCMA avec l'implication des négoce et coopératives pour la récupération des déchets agricoles : Produits phytosanitaires non utilisés (PPNU) ; bidons vides de produits phytosanitaires (OCABIDON) – lien avec l'action 6 ; bâches d'ensilage et sacs d'engrais ; médicaments vétérinaires périmés - étude sur les moyens de pérenniser le tri des médicaments périmés et communication sur le service
4. Accompagnement irrigation raisonnée et diffusion de bulletin d'irrigation.

Pilotage : Chambre d'Agriculture, Fédération départementale des CUMA (FDCUMA), GVA d'Alban

Partenaires : CCMA

Budget :

<u>Première évaluation du coût</u>	Euros	<u>Plan de financement proposé</u>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
Animations	temps	Chambre d'Agriculture	temps
Formations	temps	FDCUMA	temps
		GVA d'Alban	temps
		CCMA	temps

18. Consommer local : pour une économie solidaire des Monts d'Alban

Dates de mise en route

Septembre 2007 – Action permanente

Contexte et enjeux

Grâce à la solidarité économique instaurée, la plupart des entreprises des Monts d'Alban se sont développées autour des marchés locaux avec des produits répondant aux habitudes locales. La notoriété de ces produits, la tradition du bien vivre et de la convivialité ont conféré au territoire une excellente image de marque. C'est un atout essentiel pour le développement durable, mais menacé par la concurrence commerciale des villes, des centres commerciaux et l'individualisme croissant.

Objectifs

1. Accroître la valeur ajoutée des matières premières locales
2. Renforcer cohésion et solidarité entre tous les acteurs et habitants du territoire (réponse adaptée aux besoins, communauté d'intérêt, fierté d'appartenir à un même territoire)
3. Améliorer la lisibilité des produits des Monts d'Alban et accroître leur place dans le commerce local
4. Limiter l'évasion commerciale et conforter les commerces de proximité (maintenir ou accroître les chiffres d'affaire cumulés)

Indicateurs

- Nombre de journées d'animations mises en place autour du concept « Alban Terroir Gourmand » ou « produits des Monts d'Alban »
- Nombre de communications des médias locaux ou départementaux sur les produits, entreprises ou activités des Monts d'Alban
- Nombre de dossier Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA)
- Nombre de points de vente de produits locaux

Description - Contenu

1. Sensibilisation, explication, communication : actions auprès des scolaires ; réactivation de la démarche « Alban Terroir Gourmand » ; promotion des entreprises locales (revues, Internet) ; outils et plans de communication ; rapprochement avec « Slow Food »
2. Promotion des produits locaux : marque collective ; journées portes ouvertes en entreprise ; foires et animations autour des produits du terroir ; signalétique et promotion des points de vente producteurs ; participation à des salons ou manifestations extérieurs au territoire
3. Modernisation des commerces, services et artisans : relais de l'action « OMPCA » ; recherche d'aide au maintien des tournées ; etc.
4. Organisation de la distribution : rayons dans les commerces locaux ; circuits courts ; équipements pour faciliter la présence dans les foires
5. Exemplarité : préférence locale dans les achats des collectivités et des associations ; produits locaux dans les manifestations (apéritifs,...)

Pilotage : CCMA

Partenaires : Association « Alban Terroir Gourmand », association Slow Food France, producteurs locaux et leurs associations ou groupements, GVA, CIVAM, ADES Sidobre-Monts Lacaune, Pays de l'Albigeois et des Bastides, Communes, Chambres consulaires (CA, CCI, CM), vie associative locale

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
Organisation manifestation et matériel de promotion	15 000	CCMA	4 500 +
Animation	temps	Chambre d'Agriculture	temps
		CG, Région (économie solidaire)	10 500

19. Entreprise et environnement

Dates de mise en route

Juillet 2007 – Fin prévue : fin 2009

Contexte et enjeux

Une véritable dynamique développement durable passe par l'implication de tous les acteurs. Les entreprises de la zone d'activités (ZA) du Dolmen constituent un groupe pertinent pour une démarche concertée avec la CCMA qui gère des espaces publics de la zone. Quelques unes sont intéressées par une certification environnementale (ISO 14000), d'autres souhaitent effectuer un diagnostic environnemental ou engager une démarche plus simple.

Objectifs

1. Mettre en place un partenariat entre CCMA et entreprises pour la gestion de la ZA, notamment en matière d'environnement
2. Engager 2/3 des entreprises dans une démarche d'amélioration continue sur le plan environnemental (ISO 14000, autres)
3. Adopter une Charte environnementale et de gestion concertée de la ZA, qui limite les impacts environnementaux et renforce l'attractivité des Monts d'Alban

Indicateurs

- Entreprises ayant engagé un pré-diagnostic environnemental
- Entreprises engagées dans une certification ISO 14000
- Nombre d'entreprises ayant signé la Charte environnementale et de gestion concertée de la Zone d'Activités du Dolmen

Description - Contenu

- Enquête auprès des entreprises de la ZA du Dolmen pour recueillir leur perception de la zone ainsi que leurs besoins en termes d'accompagnement environnemental et économique
- Approfondir les démarches environnementales des entreprises : pré-diagnostic (avec le concours de la CCI) et de diagnostics par un bureau d'étude (sélection concertée d'un bureau d'étude commun).
- Accompagnement technique et administratif de la mise en place d'outils simples de gestion environnementale ou d'engagements dans une certification ISO 14 000
- Préparation (avec l'appui du bureau d'études et des techniciens qui réalisent pré-diagnostic et diagnostics) d'une Charte environnementale et de gestion concertée de la ZA, en renforçant notamment l'animation et les rencontres entre les entreprises

Pilotage : CCMA

Partenaires : ARPE, Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Albi, entreprises de la Zone d'Activités du Dolmen

Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
Pré diagnostics	temps	PRELUDE	35 500
Diagnostics	40 000	Entreprises (Diag)	12 000
Charte de qualité environnementale de la ZA	15 000	CCMA (Charte + animation)	7 500 + temps
Animation	temps	ARPE	temps
		CCI	temps